

## « Le Nigeria a encore beaucoup de travail à faire... »

Suivi depuis de nombreuses années par Amnesty International, le Nigeria est aujourd'hui à un tournant. Englué dans les conflits ethniques et religieux, le pays doit également faire face à un défi écologique important dans le Delta du Niger. Une zone où les droits fondamentaux des populations locales sont bien souvent bafoués. Rencontre avec Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty International Belgique Francophone. Il nous parle du Nigeria et de l'action d'Amnesty concernant ce pays.



Philippe Hensmans, directeur  
d'Amnesty International Belgique  
Francophone

**Amnesty en action : Pouvez-vous nous expliquer ce qui se passe actuellement dans le Delta du Niger ?**

**Philippe Hensmans :** La compagnie pétrolière Shell s'est implantée dans le Delta du Niger afin d'y extraire du pétrole et occupe pour ce faire 31.000 kilomètres carrés qui sont aujourd'hui complètement pollués suite à cette exploitation. Des fuites importantes se produisent dans les pipelines, des sabotages de ces mêmes pipelines ont lieu, des incendies éclatent et polluent l'air.

**- Quelle est la réaction de Shell et du gouvernement nigérian ? Ont-ils entrepris quelque chose afin**

**d'améliorer la situation ?**

- Pas grand-chose. Le fait est que dans certains endroits du monde, comme au Nigeria dans le cas qui nous intéresse, le rapport de force entre les gouvernements et les entreprises est tellement disproportionné que ces dernières font ce qu'elles veulent. Maintenant, il est clair que les gouvernements ont aussi leur responsabilité, notamment au niveau d'un manque de transparence. Par exemple, au Nigeria, Shell verse de l'argent au gouvernement afin que celui-ci soutienne des projets destinés à améliorer la vie des habitants du Delta du Niger. De l'argent qui disparaît bien souvent. La question de la transparence est donc aussi fondamentale.

Un gouvernement qui fait son travail doit effectuer plus de contrôle sur les entreprises et offrir des garanties de transparence. Les droits humains doivent s'inscrire en filigrane de son travail et de celui des entreprises.

**- Ce qui est loin d'être le cas dans le Delta du Niger, selon Amnesty International...**

- Effectivement. Il faut savoir que parmi les gens qui vivent sur place, 60% dépendent des ressources naturelles pour

assurer leur survie. Or, les cours d'eau sont pollués, les cultures détruites. D'après les habitants de la région, la nourriture a un goût de kérosène. Tout ceci a bien sûr un impact important sur la santé des autochtones. De plus, les populations locales ne sont pas informées de ce qui se passe, de ce qui se fait. Quand un accident arrive, elles sont dès lors complètement désemparées. Elles ne peuvent pas non plus s'opposer à tel ou tel projet en disant, par exemple « *Cette zone que vous vous apprêtez à détruire est l'endroit où nous venons pêcher* ». Résultat des courses, les gens sont tellement excédés que des conflits parfois très violents éclatent, des sabotages sont commis et un groupe armé s'est même constitué dans la région en affirmant qu'il est là pour protéger les droits de ses habitants. Le gouvernement nigérian a dès lors décidé de réagir, ce qui engendre un cercle vicieux de la violence.

**60% DES HABITANTS  
DÉPENDENT DES  
RESSOURCES NATURELLES  
POUR ASSURER LEUR  
SURVIE. OR, LES COURS  
D'EAU SONT POLLUÉS, LES  
CULTURES DÉTRUITES.**

**- Quelle est la réaction  
d'Amnesty International face à  
cette situation ?**

- À l'heure actuelle, Amnesty International mène une campagne sur la thématique du Nigeria et de Shell. Des actions ont été menées devant des pompes à essence en Suisse. Des actions seront aussi menées en Belgique. Un rapport, intitulé *Nigeria. Petroleum, pollution and poverty in the Niger Delta* a également été publié. Amnesty International a toujours interpellé les entreprises en ce qui concerne le respect par celles-ci des droits humains. Avec le développement de la mondialisation et du monde moderne, les entreprises sont, plus encore qu'avant, des actrices de la vie de tous les jours et donc des droits humains. Si vous prenez le drame de Bhopal, en Inde, qui s'est déroulé il y a maintenant plus de vingt ans, il y a des gens qui meurent encore aujourd'hui des conséquences de cette catastrophe, alors que rien n'est fait pour eux. Pour Amnesty International, il est de la responsabilité des entreprises de rendre des comptes. Et je tiens à bien distinguer cette notion de celle de responsabilité sociale qui, elle, est volontaire et ne

contraint justement pas à rendre des comptes. Pour nous, il faudrait arriver à mettre en place des mécanismes judiciaires contraignants. Les dirigeants d'entreprise devraient pouvoir être poursuivis pour des crimes ou des abus commis par leurs filiales à l'étranger, hors de l'endroit où se situe le siège social du groupe. On en est loin, même si dans le cas de la plainte introduite en Belgique par deux Birmans contre la société Total Fina, on s'en est approché. Vu sous cet angle, c'est une revendication assez nouvelle pour Amnesty International.

**- Y-a-t-il des chances de voir  
Shell répondre de la situation  
actuelle au Nigeria et de ce  
qui s'est passé avec Ken Saro  
Wiwa ?**

- Il est peut-être d'abord bon de rappeler que Ken Saro Wiwa était un écrivain et un leader Ogoni<sup>1</sup> qui luttait contre les conditions d'exploitation pétrolière dans le Delta du Niger. Il a été exécuté en 1995 en compagnie de huit autres personnes. Rappelons également que Shell a depuis lors versé des indemnités d'un montant de 15,5 millions de dollars aux familles de ces victimes car la compagnie a été accusée de complicité dans ces exécutions. Shell affirme bien sûr que ces indemnités ne constituent pas une reconnaissance de culpabilité. Les dirigeants disent avoir voulu faire un geste de réconciliation. Ils

---

<sup>1</sup> le peuple Ogoni est l'un des peuples indigènes vivant dans l'État de Rivers au sud du Nigeria

pointent aussi du doigt les groupes armés ainsi que le manque de transparence du gouvernement nigérian. Ils ont beau jeu de faire cela...



**- Quoi qu'il en soit, et pour  
enchaîner sur un autre  
problème du Nigeria, ce cas  
en dit long sur l'état du  
système judiciaire dans ce  
pays.**

- Oui, même si l'histoire de Ken Saro Wiwa se passait à une autre époque. Plus globalement, le problème du Nigeria au niveau judiciaire réside dans le fait que, selon que vous habitiez au nord du pays, zone musulmane qui applique la charia, ou au sud, chrétien, vous ne serez pas justiciable de la même manière. Amina Lawal, cette jeune nigériane condamnée à mort pour adultère (et qui a finalement été acquittée en 2003) par un tribunal islamique du nord du pays, ne l'aurait jamais été au sud du Nigeria. Ce sont les limites d'un État fédéral et la réalité d'un pays comme le Nigeria dont le quotidien est aujourd'hui fait de conflits ethniques et religieux, de comportements violents de la part de la police, d'une population pauvre ou encore

d'une justice corrompue où la peine de mort est appliquée sur base d'aveux obtenus sous la contrainte ou la torture... C'est là que le Nigeria se trouve pour l'instant. Tout ceci montre donc que le Nigeria a encore beaucoup de travail à faire à propos de la manière dont il gère les droits humains et les violations de ces droits humains, surtout vu la situation sur son territoire. À l'heure actuelle, le pays est gangrené par des groupements religieux extrémistes, qui sont bien sûr à combattre. Mais il ne faut pas être grand clerc pour se rendre compte que ces dern-



Gaz enflame pour l'exploration pétrolière dans le delta du Niger, février 2008.

iers se nourrissent des problèmes du Nigeria. Et la manière dont le gouvernement nigérian répond à ces groupements contribue au problème. Il suffit de savoir que Mohammed Yusuf, le chef du groupe rebelle islamiste Boko Haram, à qui l'on attribue les récentes violences dans le nord du pays (dans les États de Bauchi, Borno, Kano et Yobe) a été exécuté sans autre forme de procès après son arrestation par l'armée nigériane pour comprendre que le chemin est encore long.

**- Quelle est la position d'Amnesty International à ce sujet ?**

- Si la situation se dégrade dans le nord, Amnesty International rappelle que les droits humains doivent être intégrés dans l'approche de la résolution de ce problème. Une répression très violente ne ferait que générer plus de violence. Si une attaque de commissariat de police, comme celles attribuées au groupe Boko Haram, engendre une riposte faisant 700 morts comme certains chiffres le mentionnent, c'est tout à fait disproportionné, même si c'est bien sûr le rôle du gouvernement de protéger la population dans ce genre de cas.

Peut-être a-t-on voulu faire un exemple ?